**Alcohol and Gaming Commission of Ontario**  Commission des alcools Et des jeux de l'Ontario

90 Sheppard Avenue East

Suite 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

90, avenue Sheppard Est

Bureau 200

Toronto (Ontario) M2N 0A4

Tel./Tél.: 416 326-8700 or/ou 1 800 522-2876 toll free in Ontario/sans frais en Ontario



# Rapport du juge en chef

Nom de l'hippodrome	Leamir	ngton R	Racetrack				
Date	Diman	che 6 octobre 2024		Heure de départ		départ	13 h
Conditions Dégagnétéorologiques (Temp		gé b. : 20 °C)					
État de la piste	Rapide						
Nombre de 10 courses		Nombre de courses de 1 qualification				Nombre total 78 d'inscriptions	
Paris mutuels \$ 65,024							
Vétérinaire contacté	Réunion de paddock		Réunion d'entretien des pistes	Visite de l'enquêteur		-	Rapport du juge en chef sortant

Juge en chef	Juge associé	Juge associé
Jeff Minler	Andrew Vant' Wout	

#### Rapport sur les courses de la journée

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)

# Bureau:

Le Dr BERND KRETZSCHMAR est le vétérinaire en poste aujourd'hui.

Le conducteur, Nick Steward, a été autorisé à se retirer de la Course 10 en raison d'un retard de 30 minutes dans le déroulement des courses.

# Courses:

1 – Examen du bris d'allure survenu au poteau de ¾ de mille au #4, Course "Party It Up".

Aucune infraction signalée.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Examen du bris d'allure survenu après le poteau de  $\frac{3}{4}$  de mille au  $\frac{47}{10}$ , "The Dark Lord".

Aucune infraction aux règles sur les bris d'allure n'a été commise.

Il a terminé la course en 5<sup>e</sup> position.

Il a également éprouvé des difficultés derrière la barrière de départ.

Aucun bris d'allure avant le départ n'a été observé.

Après la course, l'entraîneur, Michael Carther, a été trouvé coupable d'avoir enfreint la règle de la CAJO 9.11 (défaut de s'être rendu directement à l'écurie de prélèvement).

Il s'est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2860320

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Rien à signaler.

Course 6 – "Kilmartin Dreamer" a terminé la course avec de l'équipement brisé (fer).

Course 7 – Reprise de départ en raison du bris d'équipement subi par le #4, "Fox Valley Ontario", (crevaison).

Examen du bris d'allure survenu au #3, "Duke Deo", après le poteau du ½ mille. Aucune infraction signalée.

Il a terminé la course en 4<sup>e</sup> position.

Course 8 – Rien à signaler.

Course 9 – Rien à signaler.

Course 10 – Examen du bris d'allure survenu dans le premier virage au #7, "Eyes on The Prize".

Des obstructions ont été signalées dans la statistique aux chevaux arrière, les #3, #4, #5 et #6.

Aucun placement n'est requis.

# Réclamations:

### Course 10

"Mo Better", pour \$ 9,500, par Jeff, Chase et Keith Graham, entraîneur J. Graham.